



**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES**

Champs renseignés Cf. onglet Maquette	
Type de diplôme	DFASM
Mention Licence	0
Mention Licence pro	0
Mention Master	0
Mention Spécifique	0
Parcours type	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général										Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI						Examen		2ème session / 2de chance			
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen	Epreuves continues			Epreuves continues					Epreuve terminale/Examen			
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%			
trimestre 1/2/3	UE	<b>Module D</b>					100									100		
		Hématologie																
		Néphrologie																
		Rhumatologie																
		Endocrinologie																
		Nutrition																
		Gériatrie																
trimestre 1/2/3	UE	<b>Module E</b>					100									100		
		Psychiatrie																
		Pédiatrie																
		Médecine du travail																
		Médecine interne																
trimestre 1/2/3	UE	<b>Module F</b>					100									100		
		Réanimation - Urgences																
		Dermatologie																
		MIT - Immuno.																
trimestre 1/2/3	UE	Lecture Critique d'articles					100									100		
trimestre 1/2/3	UE	Stages hospitaliers (4 x 3 mois)																
	ECUE	stage T4 (fin DFASM1)																
	ECUE	stage T1																
	ECUE	stage T2																
	ECUE	stage T3																
trimestre 3	UE	Conférences de préparation aux EDN																
trimestre 3	UE	<b>ECOS DFASM2</b>						100										
semestre 4	UE	<b>Bloc des UE libres facultatives</b>																
	UE	Medecine, images et cinéma : mettre en scène l'éthique						100										voir maquette Master médicaux
	UE	Tutorat - tuteur				75 (DFASM1 + DFASM2)	25 (mémoire)									100		
	UE	Engagement tutorat - bureau-VP				100												

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES  
(à renseigner obligatoirement)**

**1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :**

Commentaires :

La présence est obligatoire aux vacances de stage prévues par les textes.

En cas d'absence justifiée à un examen de contrôle continu et si le contrôle des connaissances est réalisé uniquement sur 2 au total : le CC2 compte pour 100% de la note.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est déclaré défaillant (ABI) et devra se présenter à la session 2

En cas d'absence justifiée à l'ensemble des épreuves de contrôle continu l'étudiant obtient la note de 00/20 (ABJ).

En cas d'absence justifiée à l'examen terminal, le résultat considéré sera nul (ABJ = note de zéro).

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant et devra se présenter à la session 2.

**2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :**

Commentaires :

**3. RÈGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :**

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque cellule)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Règle de poursuite dans le semestre suivant (Licence)	sans objet		La note aux ECOS ne conditionne pas le passage en DFASM3 La note finale à l'UE ECOS, validant le certificat de compétences cliniques du DFASM, est constituée par les résultats aux ECOS facultaires des 3 années du cycle 2 selon la pondération suivante : 20% ECOS DFASM1, 30% ECOS DFASM2, 50% ECOS DFASM3 - une session unique de rattrapage de l'UE ECOS validant le cycle 2 est organisée en fin de DFASM3. Il n'est pas autorisé de passer à l'année supérieure avec une UE de retard
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	10 sur 20	Existence d'une note plancher à toutes les UE (10/20)
Règles de compensation (Master)	sans objet		Pas de compensation entre les semestres ni entre les UE
Modalités de ventilation des usagers d'un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)			

**4. STAGES (à renseigner obligatoirement) :**

*Pour rappel, le stage est obligatoire en Master*

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
mi-mai à juin N+1	4 x 3 mois à mi-temps	12	Validation sur 4 trimestres (note sur 20 avec moyenne requise). En cas de note < 10/20 pour un stage donné, les raisons de cette note devront être explicitées à l'étudiant lors d'un bref entretien avec le responsable du stage et les responsables des stages à la Faculté. En cas de note annualisée inférieure à 10/20, le jury peut proposer une validation de stage sous certaines conditions (période de stage complémentaire) et dans ce cas propose l'attribution d'une note de stage. Un stage hors CHU est évalué selon les mêmes modalités. En cas de non validation de cette séquence de rattrapage, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer dans l'année supérieure.

**5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement à l'aide des menus déroulants) :**

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	oui	Passerelle santé vers une autre filière médicale
Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté	oui	Entretien individuel avec l'équipe pédagogique
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	oui	stages ?
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	non	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT uniquement)	non	
UE/ECUE "compétences transversales" - obligatoire en Licence	non	